

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 1T3  
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 3C9  
Nova Scot

<b>Title - Sujet</b> D200 Crane Replacement	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W355B-151464/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W355B-15-1464	<b>Date</b> 2015-01-02
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$HAL-122-5145	
<b>File No. - N° de dossier</b> HAL-4-72036 (122)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-01-06</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Chinye (HAL), Chukwudi	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hal122
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 496-5476 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

W355B-151464/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-15-1464

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

HAL-4-72036

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal122

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**voir ci-joint**

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W355B-151464/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W355B-15-1464

N° de la modif - Amd. No.  
004  
File No. - N° du dossier  
HAL-4-72036

Id de l'acheteur - Buyer ID  
ha1122  
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

La modification 004 a pour but de répondre aux questions suivantes :

**Question 1 :** Est-ce que les commandes radio doivent comprendre des sorties analogiques?

**Réponse à la question 1 :** Oui. Voir l'annexe « A », Besoin, section 1, 5.1, no 5, de la demande de propositions.

**Question 2 :** Est-ce que la vitesse d'entraînement à fréquence variable du pont, du treuil et du chariot est montée en régime (par opposition à « mise en charge et maintien de la charge »)?

**Réponse à la question 2 :** Oui. Voir l'annexe « A », Besoin, vitesse montée en régime, section 1, 2.1 et 2.2, de la demande de propositions.

**Question 3 :** Concernant l'annexe « A », 5.

Est-ce que les nouvelles commandes de cabine de pont roulant sont requises en plus des commandes radio (RF) de type « belly box »?

**Réponse à la question 3 :** Oui. Voir l'annexe « A », Besoin, de la demande de propositions. Une commande locale doit être installée dans la cabine de l'opérateur de chaque pont roulant (voir section I, 5, et 5.2, n<sup>os</sup> 1 à 8).

**Question 4 :** Concernant l'annexe « A », 5.1., n° 20, « Mécanisme de sûreté intégrée en cas de transmission interrompue » et « Commande prioritaire pour arrêt d'urgence ».

Les commandes arrêteront le pont roulant mais ne le mettront pas en mode sans échec/à sûreté intégrée. Veuillez expliquer les paramètres/caractéristiques/exigences liés à un mode sans échec/à sûreté intégrée.

**Réponse à la question 4 :** À l'annexe « A », Besoin, on dit que le « Mécanisme de sûreté intégrée en cas de transmission interrompue » et la « Commande prioritaire pour arrêt d'urgence » mettent l'équipement en mode sans échec/à sûreté intégrée. Cela signifie que l'équipement s'arrête et que la charge ne tombe pas en chute libre ou ne se déplace pas autrement.

**Question 5 :** Concernant l'annexe « A », 5.1, no 14, et 5.2, no 6.

Quelle est la source de l'information pour l'affichage à DEL/ACL pour les données ou l'information sur la charge, la vitesse et les rétroactions relatives au système?

**Réponse à la question 5 :** Les données ou l'information sur la charge, la vitesse et les rétroactions relatives au système peuvent être obtenues de diverses façons, notamment à partir des cellules de charge, de la sortie de l'EFV, etc., par le biais des modules de contrôle de l'automate programmable ou d'autres méthodes.

**Question 6 :** Est-ce que des barrières sont requises?

**Réponse à la question 6 :** Des barrières seront requises « au besoin ». Les travaux doivent être effectués de façon à réduire au minimum les interférences avec la production dans les ateliers, tel qu'il est précisé dans les spécifications. À l'occasion, il est possible que des barricades soient nécessaires, et cette exigence sera traitée au quotidien, au besoin.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W355B-151464/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W355B-15-1464

N° de la modif - Amd. No.  
004  
File No. - N° du dossier  
HAL-4-72036

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal122  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

**Question 7 :** À quel endroit l'entrepreneur doit-il stationner le pont roulant, et est-ce qu'une barricade doit être démantelée chaque matin après la fin du quart de travail?

**Réponse à la question 7 :** Une aire pourrait être assignée dans l'Installation de maintenance de la Flotte Cape Scott (IMFCS) pour les ponts roulants et les autres équipements; voir la section IV, no 12, dans les spécifications. Voir également la section V, no 8, dans les spécifications.

**Question 8 :** Veuillez confirmer la taille des rails dans le chemin de roulement du pont roulant et du chariot.

**Réponse à la question 8 :** La taille des rails du pont roulant est indiquée dans les documents qui ont été fournis aux entrepreneurs en même temps que d'autres renseignements sur l'installation existante.

**Question 9 :** Est-ce qu'il y a des points d'attache pour un cordage de sécurité approuvés par un ingénieur?

**Réponse à la question 9 :** Oui. Des cordes de fixation sont situées à divers points dans tout le bâtiment.

**Question 10 :** Y a-t-il un accès pour un camion-grue?

**Réponse à la question 10 :** Oui. Voir l'annexe « A », Besoin, de la demande de propositions, soit la section II, n<sup>os</sup> 9 et 10, et la section IV, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3, pour de plus amples renseignements sur les restrictions concernant l'équipement.

**Question 11 :** 6.6.1 à 6.6.3 (page 9) Paiement, (Paiement unique). L'industrie des grues ne paie pas à la fin d'un projet pour la mise à niveau ou l'approvisionnement des grues. Les modalités uniformisées sont les suivantes : un dépôt de 25 % doit être joint au bon de commande. Les dessins approuvés ne seront pas transmis avant la réception du paiement équivalent à 25 % de la somme. Le dépôt préalable à l'expédition de 65 % doit être versé à la réception de la facture. Le 10 % restant est exigible dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Les dépôts seront appliqués à ce moment.

**Réponse à la question 11 :** Les paiements d'étape doivent remplacer le paiement unique pour le présent besoin. Les coûts ventilés se rapportant au paiement progressif sont les suivants :

**Paiement unique : Supprimer au complet**  
**Insérer ce qui suit**  
**Calendrier des étapes**

Le calendrier des étapes de paiement sera établi conformément au marché comme suit :

N° d'étape	Description ou produit livrable	Montant ferme	Date d'échéance ou date de livraison
1	Livraison de tous les biens et de l'équipement à l'IMF Cape Scott	40 % de la valeur du marché	Au plus tard le 31 mars 2015

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W355B-151464/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W355B-15-1464

N° de la modif - Amd. No.  
004  
File No. - N° du dossier  
HAL-4-72036

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal122  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2	Livraison de tous les dessins d'atelier et dessins techniques de l'installation à l'IMF Cape Scott	25 % de la valeur du marché	Au plus tard le 31 mars 2015
3	Achèvement de l'installation de tous les produits livrables à l'IMF Cape Scott	25 % de la valeur du marché	Au plus tard le 31 mars 2015

\*Remarque : Si l'achèvement de l'installation est reporté après le 31 mars 2015, le chargé de projet doit approuver la date d'achèvement prévue.

### **Paiements d'étape**

Le Canada effectuera les paiements d'étape conformément au calendrier des étapes figurant dans le contrat et aux dispositions de paiement du contrat si :

- une demande de paiement exacte et complète en utilisant le formulaire PWGSC-TPSGC 1111, Demande de paiement progressif, et tout autre document exigé par le contrat ont été présentés conformément aux instructions relatives à la facturation fournies dans le contrat;
- toutes les attestations demandées sur le formulaire PWGSC-TPSGC 1111 ont été signées par les représentants autorisés;
- tous les travaux associés à l'étape et, selon le cas, tout produit livrable exigé sont terminés et ont été acceptés par le Canada.

**Question 12 :** Est-ce que le MDN est à la recherche de ponts roulants complets ou de nouveaux treuils et chariots pour des ponts roulants existants avec tous les nouveaux composants?

**Réponse à la question 12 :** Il s'agit de nouveaux treuils et chariots pour des ponts EXISTANTS.

**Question 13 :** Le pont roulant doit être modernisé entre 8 h et 17 h durant la journée. Une fois que les composants seront retirés du pont roulant, ce dernier sera complètement arrêté. Le système à barre du conducteur peut-il être installé entre 16 h et 7 h?

**Réponse à la question 13 :** Tous les travaux doivent être effectués en dehors des heures de travail, soit de 16 h à 7 h, afin de réduire les interférences avec la production dans les ateliers.

**Question 14 :** Une prolongation peut être nécessaire, car il y a beaucoup de travail à faire pour préparer cette soumission.

**Réponse à la question 14 :** La date et l'heure de clôture de la demande de soumissions demeurent les mêmes.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W355B-151464/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W355B-15-1464

N° de la modif - Amd. No.  
004  
File No. - N° du dossier  
HAL-4-72036

Id de l'acheteur - Buyer ID  
ha1122  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## **6.4 Durée du contrat**

**Supprimer au complet**

**Insérer ce qui suit**

### **6.4.1 Date de livraison**

Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2015.

**Installation** : De la date de l'attribution du contrat au 31 mars 2015; cependant, si l'achèvement de l'installation est reporté après le 31 mars 2015, le chargé de projet doit approuver la date d'achèvement.

## **6.7 Instructions relatives à la facturation**

**Supprimer au complet**

**Insérer ce qui suit**

1. L'entrepreneur doit soumettre une demande de paiement en utilisant le formulaire [PWGSC-TPSGC 1111](#), Demande de paiement progressif. Chaque demande doit présenter:
  - a. toute l'information exigée sur le formulaire [PWGSC-TPSGC 1111](#);
  - b. toute information pertinente détaillée à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales;
  - c. une liste de toutes les dépenses;
  - d. les dépenses plus le profit ou les honoraires calculés au prorata;
  - e. la description et la valeur de l'étape réclamée selon la description au contrat.
2. Les taxes applicables doivent être calculées pour le montant total de la demande, avant l'application de la retenue. Au moment de la demande de la retenue, il n'y aura pas de taxes applicables à payer car celles-ci ont été réclamées et sont payables sous les demandes de paiement progressif précédentes.
3. L'entrepreneur doit préparer et certifier un original et deux (2) copies de la demande sur le formulaire [PWGSC-TPSGC 1111](#), et les envoyer au « chargé de projet » identifié sous l'article intitulé « Responsables » du contrat pour fin d'attestation après l'inspection et l'acceptation des travaux. Le « chargé de projet » fera parvenir l'original et les deux (2) copies de la demande à l'autorité contractante pour attestation et présentation au Bureau du traitement des paiements pour toutes autres attestations et opérations de paiement.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W355B-151464/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W355B-15-1464

N° de la modif - Amd. No.  
004  
File No. - N° du dossier  
HAL-4-72036

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal122  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4. L'entrepreneur ne doit pas soumettre de demandes avant que tous les travaux identifiés sur la demande soient complétés.

ANNEXE "B"

**Supprimer au complet**

**Insérer ce qui suit**

**BASE DE PAIEMENT**

**Date de livraison :** De la date de l'attribution du contrat au 31 mars 2015

**Installation :** De la date de l'attribution du contrat au 31 mars 2015; cependant, si l'achèvement de l'installation est reporté après le 31 mars 2015, le chargé de projet doit approuver la date d'achèvement.

Conformément à la modification 004

<b>Colonne A Description des travaux à exécuter</b>	<b>Colonne B Unité de mesure</b>	<b>Colonne C Quantité estimée</b>	<b>Colonne D Prix unitaire</b>	<b>Colonne E Calcul du prix (col. C X col. D)</b>
<b>Fourniture, livraison et installation de deux (2) engins de levage de dix tonnes de type pont roulant à bipoutre posé (chariot et dispositif de levage) conformément au besoin décrit à l'annexe A</b>	<b>Engin</b>	<b>2</b>	_____ \$	_____ \$
<b>Fourniture, livraison et installation d'un (1) engin de levage de quinze tonnes de type pont roulant à bipoutre posé (chariot et</b>	<b>Engin</b>	<b>1</b>	_____ \$	_____ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W355B-151464/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W355B-15-1464

N° de la modif - Amd. No.  
004  
File No. - N° du dossier  
HAL-4-72036

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal122  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

<b>dispositif de levage) conformément au besoin décrit à l'annexe A</b>				
				<b>Total</b>
				_____ \$ <b>TVH non comprise</b>

**Total : \_\_\_\_\_ \$, TVH non comprise**

**Ce total est la somme qui sera prise en considération pour l'évaluation des soumissions.**

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.